

# HISTOIRE

## RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU





# DÉNONCIATION

AU PUBLIC IMPARTIAL,

*DES auteurs & complices de la dévasta-  
tion de l'Hôtel de Castries.*





---

# DÉNONCIATION

## AU PUBLIC IMPARTIAL,

*DES Auteurs & Complices de la dévastation de  
l'Hôtel de Castries.*

QUAND au sein d'un Empire en proie aux factions sacriléges, le fanatisme politique érige des autels au crime audacieux, quand pour étendre les progrès de la frénésie & de l'erreur, des écrivains à gages, vils échos de mandataires perfides, préconisent les attentats que ces derniers ne rougissent pas d'acheter à prix d'or, suffit-il de dévorer ses larmes, & de déplorer les maux de la patrie dans un morne & timide silence ? Doit-on rester spectateur oisif & pusillanime des insurrections populaires ? & doit-on douter que ces mouvements, proclamés par l'opinion de la classe honnête, ne soient constamment l'ouvrage du fléau de l'impunité, & de la certitude de triompher, sans péril, au milieu des *bravo* de la multitude égarée ou corrompue.

Les excès auxquels la populace s'est livrée dernièrement, le ravage affreux qu'elle a fait dans l'hôtel de Castries, sont une preuve convaincante du pouvoir magique de l'argent, & ne prouvent rien autre chose. Quelques milliers d'écus distribués entre trente personnes, ont occasionné cette coupable irruption. Une somme égale eût porté chez M. L. une force également dévastatrice ; ses meubles auroient eu le tort de ceux

de son ennemi , si le vainqueur n'eût préféré de donner au vaincu une double leçon d'honnêteté & de générosité.

Si la portion saine de la nation , qui est demeurée fidelle à la voix de l'honneur , ne bornoit pas sa gloire à s'abstenir des forfaits dont ses regards sont souillés ; si elle prêchoit la paix & l'harmonie , comme les facieux prêchent la sédition , soudain l'ordre renaitroit dans toutes les parties du royaume , & ceux dont l'erreur seule fait le crime , abjurant un délire honteux , livreroient au bras vengeur des loix , les chefs d'une révolte qui ne paroît sacrée que parce qu'elle est impunie.

Doit-on être surpris du triomphe de l'anarchie , quand ses auteurs sont encouragés au lieu d'être poursuivis , & quand la vertu enveloppée d'un crêpe funèbre , tremblante , irrésolue , n'ouvre la bouche que pour avouer sa défaite , ou pour promettre obéissance au vice altier que lui forge des chaînes éternelles. La vengeance & l'orgueil , sous les traits hypocrites de la bienfaisance & du patriotisme , ont fait violer l'asyle & les propriétés d'un citoyen distingué. Le plus léger sacrifice pouvoit balancer cette insurrection , ou , pour mieux dire , cette corruption seconde par la misère presqu'universelle , & pas un être parmi ceux même que la fortune accable de ses dens superflus , n'a essayé de retenir dans le chemin de la vertu un peuple qui toujours ne s'en éloigne qu'en gémissant ; ou parce que séparant l'acte du motif , il se persuade naturellement que celui qui prolonge son existence par des secours *pécuniaires* , ne peut être un tigre ni un brigand.

Le nom d'aristocrate n'éveille sa fureur que parce qu'il lui présente l'idée d'un individu égoïste & barbare. Ce peuple, bien plus sage qu'on ne se l'imagine, céderoit volontiers pour six francs la<sup>je</sup> portion de liberté & d'égalité qui lui a été promise, sous la condition d'être l'esclave misérable des innombrables & nouveaux despotes qui le caressent pour mieux l'asservir. Ces promesses de biens métaphysiques & reconnus chimériques, auroient à peine effleuré des organes, qui ne se repaissent pas de chimères, si l'éloquence brillante & persuasive du numéraire n'avoit prêté au charlatanisme ses armes invincibles ; encore n'eût-il joui que d'un triomphe éphémère, si l'avarice & la désiance, en obstruant tout-à-coup les canaux de la circulation, n'avoient secondé les efforts & assuré les succès de la démagogie liberale ; puisque des scélérats prodiguant l'or & les promesses, ont paru des anges tutélaires, deux ordres respectables & jadis respectés, ne pourroient manquer, en imitant une générosité devenue nécessaire, d'être adorés à l'instar des divinités bienfaisantes & protectrices. Un jour ces ordres instruits par l'expérience se reprocheront, mais trop tard, leur apathie ou leur délicatesse mal entendue ; ils sentiront que deux millions semés à-propos dans la classe indigente, par ce même ordre qui a offert en vain 400 millions, auroient suffi pour consolider sa gloire, & pour préserver d'une ruine désormais inévitable, le plus beau royaume de l'univers. Cette réflexion les livrera à des regrets, j'ai presque dit, à des remords éternels.

Tous les honnêtes gens n'ont appris qu'en frémissant les violences qui ont été commises le 13 de ce

mois, & ils ne songent pas que ces scènes d'horreurs peuvent se renouveler à chaque instant, & qu'à leur tour ils seront victimes de l'anarchie & de ses funestes progrès, s'ils ne forment sur-le-champ une prudente & patriotique coalition, pour faire procéder par la voie extraordinaire contre les auteurs, fauteurs & complices de la dévastation de l'hôtel de Castries, notamment contre le grenadier de la garde nationale qui a échauffé les esprits & excité leur effervescence par l'odieuie supposition que l'épée qui avoit blessé le pré-tendu pere du peuple, étoit empoisonnée. Et aujourd'hui que cette allégation incendiaire est démentie par les faits, le glaive de la justice s'arrête dans les mains auxquelles il est confié! O crime! ô scandale! un attentat qui pouvoit être le germe d'une guerre civile, qui pouvoit faire couler des flots de sang, n'éveille l'attention des législateurs, que pour exciter les applaudissemens d'une majorité corrompue & les rires barbares des galeries vendues à l'iniquité! & naguères, l'infortuné Marquis de Favras a été immolé à la vengeance publique, sur la simple probabilité d'une conversation dont les prétenus acteurs étoient, tout à la fois, les dénonciateurs & les témoins. La démocratie auroit-elle donc acquis le privilége exclusif des forfaits?

Le récit des faits portera à son comble la juste indignation qui naît de l'impunité des excès ouvertement commis par une cohorte de brigands.

M. de Chauvigny, capitaine au régiment de Mestre-de-Camp cavalerie, étoit porteur d'une procuration dans l'assemblée de la noblesse du bailliage de Senlis.

M. Charles de L. s'opposa à sa réception. Cette opposition accompagnée & suivie de quelques propos durs n'eut pas alors de suites sérieuses, parce que M. de Chauvigny partit peu de tems après pour son régiment, & suivit ensuite sa famille dans les pays étrangers. De retour en France, vers le mois de juin, il alla rejoindre son régiment en garnison à Nancy. Long-tems témoin, souvent tout près d'être la victime de la malheureuse insurrection de la garnison entière, & sur-tout du régiment de Mestre-de-Camp, il crut reconnoître la main perfide qui avoit corrompu ses cavaliers jusques-là dociles & fideles, & se persuada que M. de L., plus que personne, étoit le coupable auteur d'une révolte dont les suites funestes ont coûté la vie à tant de citoyens.

Arrivé dans la capitale depuis environ six semaines, il s'est présenté plusieurs fois chez M. de L., sans pouvoir lui parler. Le dix de ce mois<sup>1</sup>, il le fit demander à l'assemblée nationale par un huissier. M. de L. fit dire qu'il ne pouvoit, dans le moment, abandonner la délibération. ( Il s'agissoit de fixer l'époque de la formation de la maison du roi. ) M. de Chauvigny attendit la fin de la séance. Il joignit ensuite M. de L. auquel il dit que, s'il avoit pu oublier le reproche qu'il lui avoit fait avec aigreur de son défaut d'âge à l'assemblée de Senlis, il ne pouvoit pardonner les manœuvres qu'il avoit employées pour corrompre son régiment, & qu'en lui ôtant la vie il lui feroit beaucoup moins de mal qu'il ne lui en avoit fait l'été dernier. M. de L. sans rien répondre à l'inculpation grave qui postoit sur la révolte du régiment de Mestre-de-Camp, se

contenta de lui dire, je ne puis vous donner satisfaction avant la fin de la constitution. — Eh ! Monsieur, la constitution se fera bien sans vous, si vous succombez. — Permettez du moins, Monsieur, que j'aille consulter quelques-uns de mes amis avant de vous faire une réponse décisive. Je vous rejoindrai sur les 4 ou 5 heures du soir au café de Valois.

M. de Chauvigny fut exact au rendez-vous; après quelques minutes M. de Menou & M. de Croix l'aborderent, & lui dirent : *M. D. L. nous a consultés sur la proposition que vous lui avez faite. Nous pensons & il pense maintenant comme nous que les intérêts de la constitution ne lui permettent pas de se battre.* Eh ! bien, j'attendrai, s'écria M. de Chauvigny; mais en attendant je dirai, & j'ai droit de dire, que M. de L. est un J. F.

Dans la soirée, M. de Chauvigny ayant raconté son aventure à M. de Castris, ce dernier improuva sa conduite, en lui observant qu'elle pourroit être regardée comme un coup de tête de jeune homme, & qu'il auroit mieux fait d'attendre la fin de la législature.

Cependant la renommée aux cent bouches publie cette anecdote. Elle est commentée, interprétée & défigurée. La calomnie darde ses poisons. Les amis de M. de L., j'ai presque dit ses complices, s'efforcent de pallier une lâcheté insigne, en publant que les aristocrates avoient détaché contre les patriotes une foule de spadassins. Cette extravagante idée fait fortune, & pour lui donner une nouvelle consistance, M. de L. répond à tous ceux qui paraissent surpris de ce qu'il ait refusé M. de Chauvigny ; je veux me mesurer

*auparavant avec Monsieur de Castris, qui l'a porté à me provoquer.*

Cette tournure abominable pour faire une affaire de parti d'une querelle très-particulière & très-personnelle, tournure qui ne peut avoir été inventée que par des scélérats aussi lâches que perfides, vole rapidement de bouche en bouche, parvient à M. de Castris, & remplit son âme d'une juste indignation. Bientôt il s'explique avec M. de L... qui, ne pouvant nier un propos dont un grand nombre des membres de l'assemblée étoit instruit, consentit à en donner satisfaction. M. de Castris demanda l'heure & le lieu du combat. M. de L... offrit de se trouver, demi-heure après, sur la terrasse des Feuillans. M. de Castris accepte sans réflexions, & sort avec empressement pour chercher des témoins; mais ayant parcouru inutilement les Tuilleries, se trouvant sans armes, craignant de manquer au rendez-vous, il retourna vers M. de L... (qu'il rencontra dans la cour du manège montant en cabriolet avec M. Muguet de Nantou) & lui dit : « une demi-heure ne peut suffire pour trouver des témoins, & aller chez moi prendre des armes; la terrasse des Feuillans ne me paraît d'ailleurs ni pour vous, ni pour moi un lieu commode pour le genre d'explication que nous devons avoir ensemble. Nous habitons l'un & l'autre le faubourg Saint-Germain; prenez la peine de passer chez moi entre 4 & 5 heures, & nous nous rendrons ensemble au Champ-de-Mars.

M. de L... y consentit, & l'on sait que pendant dîné, il savouroit à l'avance les délices d'une victoire qu'il envisageoit comme certaine. On peut juger de ses espérances à cet égard par le trait suivant :

Sur l'observation qui lui fut faite ; qu'il avoit eu tort de provoquer par un propos offensant , un homme aussi tranquille , aussi honnête que M. de Castris , il répondit : *c'est un aristocrate dont je suis sûr de me défaire. C'en sera un de moins.* C'étoit sans doute pour être plus certain de se défaire d'un ennemi trop généreux & trop brave , qu'il lui avoit proposé pour champ de bataille , la terrasse des Feuillans où il étoit bien assuré d'être soutenu & secouru par *les coadjuteurs de la révolution* ; il comptoit si bien sur leur appui , que ce jour là même il disoit à Monsieur de Lautrec : *si je me battois avec M. de Chauvigny , il seroit fâcheux pour lui , je ne dis pas qu'il me tuât , mais seulement qu'il me fit une égratignure. Pourquoi cela , demande M. de Lautrec ? c'est , répartit M. de L... , qu'il seroit lapidé par le Peuple.*

L'heure indiquée sonne , & sur-le-champ M. de L... se rend chez M. de Castris avec M. de Beauharnais le jeune , & M. Valquier , banquier Flamand , ses témoins. M. de Castris l'attendoit avec M. d'Ambly & M. de Saint-Simon qu'il avoit choisis pour témoins. M. d'Ambly dit alors à M. de Lameth : *M. , ce n'est pas ici un combat de nation ; ainsi , point de nation , entendez-vous ?* M. de L... répondit « que le peuple prenoit trop d'intérêt à lui pour compromettre son honneur , que s'il venoit , il lui parleroit & le contiendroit : » -- Mais si vous êtes tué , qui lui parlera , & le contiendra ? --- Vous pouvez être tranquille , il ne paroîtra pas. Ils partent tous ensemble , & se rendent dans l'allée , à droite , du champ-de-mars.

M. de Castris , qui , comme offensé , avoit le choix

des armes, demande à se battre au pistolet. M. de L...., connoissant son talent & l'inexpérience de son adversaire dans l'art de l'escrime, insiste pour ce genre de combat; il ignoroit donc ce que peut un grand courage, accompagné de sang-froid & dirigé par une conscience pure! Les témoins se retirent pour délibérer sur cette question qui ne devoit pas en être une. M. de Castris, inquiet & mécontent de la longueur de cette discussion, désirant l'abréger pour profiter du jour qui baïsoit, se rapproche des témoins, & leur dit: *je veux bien faire le sacrifice de mes droits, à l'épée, soit.* Il emprunte, pour cet effet, l'épée d'un des témoins. A la troisième botte, M. de L.... est blessé au bras gauche, & se trouve hors d'état de continuer le combat. On le ramène chez lui, & quelques momens après, M. de Castris, accompagné de M. d'Ambly, va lui rendre la visite d'usage.

Cette nouvelle est portée au Club des Jacobins, qui étoit alors assemblé. Les imaginations exaltées chargent le tableau. MM. de Menou & Barnave redoublent la consternation en annonçant qu'ils ont été insultés aux Tuilleries par trois jeunes gens auxquels ils ont eu le courage de pardonner. Le lendemain, des feuilles incendiaires font circuler l'atroce supposition de l'empoisonnement du fer de M. de Castris. Sur les midi, un grenadier de la garde nationale harangue la populace, & 30 gagistes se rassemblent à sa voix. Ils marchent & tentent de grossir leur parti. *Sans bourse délier*, personne ne veut les suivre. Ils se rendent escortés de quelques curieux, rue de Varenne, où ils commencent l'attaque de l'hôtel de M. de Castris.

qui, ne se doutant point de<sup>1</sup> ce que les méchans tra-  
moient contre lui, étoit sorti demi-heure auparavant  
avec le projet de se rendre à l'assemblée nationale.  
Bientôt le nombre des malfaiteurs s'accroît, s'excite  
au pillage. Rien ne leur résiste, tout est brisé, saccagé,  
dévasté, les meubles les plus précieux sont mis en  
pièces. Tous les appartemens sont dilapidés, à l'exception  
du cabinet de M. de Castris pere, que l'in-  
trépide contenance d'un grenadier préserve du pil-  
lage. (1) Puisse cette action généreuse immortaliser son  
auteur !

On veut ensuite démolir l'hôtel ; on parle de porter  
le fer & la flamme chez tous les ecclésiastiques, de  
boire leur sang... Et ces horribles projets auroient  
été exécutés, si la garde nationale n'étoit parvenue à  
calmer l'effervescence.

Le soir au palais-royal, M. d'Aymard, officier de

---

(1) *Dans la scandaleuse séance du soir, M. de Mirabeau insiste avec une affectation ridicule, si elle n'étoit pas atroce, sur le respect que le peuple, malgré son égarement, avoit conservé pour le portrait du Roi, & sur les égards qu'il avoit eu pour l'âge & les vertus de Madame la maréchale de Castris. Il n'y avoit aucun portrait du roi dans l'hôtel de Castris. Madame la maréchale est en Suisse depuis plus de quinze mois. De tous les appartemens de la maison, celui qu'elle habitoit a été le plus cruellement, le plus exactement dévasté. On n'y a laissé que les quatre murs, car les croisées & les portes ont même été brisées.*

marine ; cordon rouge , a l'estimable imprudence de blâmer ces excès. Il est aussi-tôt assailli , pressé , trainé vers le bassin dans lequel on veut le plonger. Il fut enfin dérobé à la fureur des assassins par la garde nationale , après une tourmente de trois quarts d'heure.

Le lendemain les folliculaires , vendus a la démocratie , empêchent l'opinion de se fixer sur la nature des délits de la veille. On prodigue au vice triomphant les hommages qui ne sont dus qu'à la vertu. M. de L..... reçoit les visites de toutes les sections. La sienne lui donne une garde d'honneur. Le bulletin de sa santé est affiché dans tous les cafés , & se vend dans les rues de Paris. Dans ces circonstances décisives , les amis de l'ordre & de la paix , au lieu de se coaliser , au lieu d'unir leurs efforts & leurs facultés pour faire circuler , avec profusion , le contre-poison de la calomnie , ne songent qu'à faire les tristes apprêts de leur départ , sans réfléchir que les ennemis , qui les mettent dans le cas de s'expatrier , n'ont d'autre secret que celui de tromper un peuple ignorant & crédule qui vole au-devant de l'erreur en regardant comme autant d'oracle chaque phrase imprimée.

Parmi les bruits dont la calomnie a fait seule les frais , le plus dangereux & le plus absurde est , sans contredit , celui qui représente un brave officier , dont l'honnêteté & la douceur sont le caractère distinctif , ( M. de Chauvigny ) sous les traits d'un spadassin amoureux des combats , au point d'épouser une querelle étrangère.

Le récit fidèle que nous avons mis sous les yeux

des lecteurs, démontre avec évidence que les deux rixes dont M. de L. a été & a dû être l'objet, ont deux sources distinctes, & qu'elles n'ont de rapport entre elles qu'en ce que l'une a été l'occasion de l'autre; mais elles diffèrent autant par leur cause que par leurs effets. M. de Chauvigny doit envier à M. de Castris, le bonheur qu'il a eu de triompher de la *prudence* de M. de L..., qui craint tant d'exposer une vie qu'il croit précieuse à l'état. Il n'avoit pas besoin de motifs étrangers pour demander raison à un homme dont il avoit à se plaindre personnellement sous deux rapports graves. Et puis, M. de Castris estimoit trop M. de Chauvigny, & se respectoit trop lui-même pour concevoir l'idée de proposer à un tiers de devenir son vengeur; ce galant homme a prouvé, au champ d'honneur, qu'il ne choisit jamais d'autre champion que lui-même.

On fait que parmi les secrets homicides de notre continent, on n'a pas encore compté celui d'empoisonner le fer. Cependant, le bruit d'un empoisonnement de ce genre a été accueilli par des personnes qui ne ressemblent à la vile populace, dont ces bruits émanent, que parce qu'ils partagent son délice fanatique. Ce succès inoui, devenu le signal & l'excuse des forfaits, prouve que M. de L... est en possession d'accréditer les bruits les plus invraisemblables & les plus incendiaires. Ses partisans ne manquent ni de moyens, ni de prétextes pour étendre les progrès du mensonge, &achever les malheurs de l'espèce humaine. Quelle opinion doit-on se former de la délicatesse d'un démagogue qui prend

la revanche en lançant contre un ennemi généreux, une populace effrénée ? Les excès auxquels elle s'est portée, sous les ordres de quelques distributeurs d'argent, étonnent moins encore que l'impunité dont jouissent les auteurs de cet horrible attentat. Si les victimes qu'ils cherchoient ne s'étoient dérobées à leur fureur, l'exemple récent des Foulon & des Berthier, dont ce peuple qu'on veut régénérer a dévoré dans un accès de rage, les cœurs palpitans, indique assez quel tombeau les nouveaux cannibales de l'Europe, réservoient à un jeune homme courageux & à un représentant de la nation, qui, dans toutes les actions de sa vie, s'est montré le digne fils d'un chef de nos armées, d'un ancien ministre qui jouit dans sa retraite de l'estime des honnêtes gens & de la considération publique.

Et d'après ces scènes d'horreurs, M. L.... est étonné de voir s'accroître le nombre de ses ennemis ; le dernier retranchement de sa fatuité, est d'attribuer au désespoir aristocratique la haine qui le poursuit ; il s'efforce de ne montrer aux imaginations qu'il exalte que des complots anti-révolutionnaires. Ses querelles particulières sont des affaires d'état, & il faut qu'une incendie embrâse le royaume, parce qu'il a plu à M. L.... d'être lâche, incivil & perfide. Il est très-certain que sa fâlonie, en qualité de représentant d'une nation généreuse, ne lui a pas concilié l'estime des honnêtes gens, des amis de l'ordre, de la raison & de la justice. Mais ils se contentent de mépriser celui qui n'attaque que leur fortune. M. L.... peut violer impunément toutes les propriétés, pourvu qu'il respecte celle de leur honneur. Puisse le peuple qu'il a séduit

imiter la générosité de ceux qu'on appelle Aristocrates ?  
puisse-t-il ne s'appercevoir jamais qui les ambitieux  
prédicts que lui ont promis égalité & bonheur , lui  
ont tout ravi , excepté la liberté de mourir de faim ?



